



Déclaration préalable unitaire au CIEN du 8 novembre 2022

Avec stupéfaction, les personnels de sept lycées parisiens ont appris que leur établissement allait fermer. C'est un fait inédit, d'une ampleur et d'une brutalité inégalées. Ce projet s'est mené dans le plus grand secret entre la Région Ile-de-France et le Rectorat de Paris. Et alors que ces menaces de fermeture des lycées parisiens interviennent dans un contexte explosif : celui du projet de réforme Macron de la voie professionnelle, projet qui est très largement refusé par les personnels et leurs organisations syndicales ainsi qu'en témoigne l'ampleur de la grève du 18 octobre et les milliers de manifestant·es à Paris le même jour.

Sept lycées sont menacés de fermeture : LP Brassai (15e), LP Armand Carrel (19e), LP Suzanne Valadon 18e , LP Charles de Gaulle 20e , SEP Lucas de Nehou (site Friant 14e) et LP Théophile Gautier (site Charenton 12e) et le lycée Georges Brassens (19e). Ces fermetures/transferts affecteraient 14 autres lycées de Paris qui eux aussi n'ont pas été consultés. Révoltés par ces projets de fermeture, ces établissements se sont aussitôt mobilisés et les personnels sont aujourd'hui en grève et présents ce matin devant le siège de la Région Ile-de-France pour ce CIEN.

Nous tenons à rappeler qu'à aucun moment, nos organisations syndicales n'ont été consultées sur ce projet. Nous découvrons, comme tous les membres de ce CIEN les décisions brutales de la Région et de l'Etat : sans aucun document, ni éléments permettant de justifier cette décision. C'est d'un mépris absolu à l'égard de cette instance.

Nous, organisations syndicales membres de ce CIEN au titre des personnels et des usagers, avec l'intersyndicale parisienne qui s'est constituée pour lutter contre ces fermetures, les personnels, les élèves et leurs parents, nous refusons catégoriquement ces fermetures et ces transferts.

Nous exigeons qu'il n'y ait aucune fermeture de lycée, aucun transfert, aucune suppression de poste avec le maintien de tous les personnels, aucune suppression de formation, de section, de capacité d'accueil et enfin la rénovation de tous les établissements qui le nécessitent. Cette opération n'a qu'un seul objectif : faire des économies au détriment des élèves et des personnels.

Nous réitérons la demande qu'une délégation des établissements concernés soit reçue de toute urgence par le Monsieur le Recteur de la région académique et recteur de Paris et Madame la présidente de la région Ile-de-France.

